



## Communiqué de presse

31 août 2017

### Les emplois aidés, tous indispensables aux élèves !

Laurence  
Guillermou

chargée de  
communication

T : 01 43 57 16 16

M : 06 82 81 40 82

108/110, avenue  
Ledru-Rollin  
75544 Paris Cedex 11

La FCPE lance un appel solennel au ministre de l'Education nationale pour maintenir les 23 000 emplois aidés, utiles à la communauté éducative.

La FCPE s'inquiète du fonctionnement futur des écoles de notre République sans ces personnels pourtant indispensables.

Au-delà de la situation dramatique que cela induit pour les personnes qui occupaient ces emplois, les parents d'élèves se demandent :

Combien d'écoles resteront fermées à la rentrée en métropole, comme cela a été le cas dans les outre-mer ?

Comment seront assurés l'accueil et l'accompagnement des futurs élèves notamment en maternelle ?

Les enseignants seront-ils seuls dans leur classe dès la rentrée ?

Comment assurer la restauration scolaire et l'éducation à l'alimentation des élèves ?

Comment se passera l'entretien des locaux ? Comment s'organisera l'accompagnement dans les transports ?

Qui remplacera les surveillants qui ne seront pas là à la rentrée ?

Comment un directeur d'école, jusqu'alors aidé dans les démarches administratives, pourra-t-il gérer l'ensemble de ces prérogatives seul ?

Qu'en sera-t-il de l'aide indispensable qu'apportaient ces personnels en contrats aidés dans l'organisation des temps périscolaires et des centres de loisirs ?

Voilà les interrogations qu'engendrent ces annonces.

Comme le dit si bien le ministre, la confiance ne se décrète pas, elle se construit.